

Envoi : 11/10/2016
Réception par le Préfet : 11/10/2016
Publication : 14/10/2016



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

**SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DOTATION DSUR
GEREE PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSEE :

Mme MEHLEN-VETTER.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. Michel HABIG donne procuration à M. Eric STRAUMANN, Président du Conseil Départemental.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération n° CG-2016-2-6-1 du 18 mars 2016 du Conseil départemental, relative à la politique de l'Environnement et du Cadre de Vie,
- VU les avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie en dates des 10 juin et 16 septembre 2016,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

décide d'affecter sur les crédits 2016 de la dotation de Solidarité Urbain-Rural, gérée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les opérations figurant en annexe 1 jointe, pour un montant total de subventions de 254 544 €.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité